

Favoriser l'accompagnement et l'intégration des mineurs en situation de handicap

OBJECTIF ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION :

La loi du 11 février 2015 vise à donner accès aux enfants et adolescents en situation de handicap, à l'ensemble des structures ou services de droit commun. De nombreux guides à l'attention des équipes d'animation proposent des méthodologies de sensibilisation à l'accueil des ESH (Enfants en Situation de handicap). Les enquêtes terrain montrent par ailleurs que :

- Les professionnels travaillant dans les secteurs enfance jeunesse sont souvent démunis et inquiets face à des situations de handicaps. A ce jour très peu d'entre eux ont une formation spécifique à l'accueil de publics et pas ou peu de compétences sur la diversité des handicaps. Ils rencontrent des difficultés pour accueillir les publics fragilisés, manifestent des inquiétudes face à certains comportements non maîtrisés chez les enfants en situation de handicap et peuvent avoir des attitudes inadaptées à la situation (douces violences) par manque de connaissances. Par ailleurs, de nombreuses structures ne sont pas en capacité d'accepter les enfants à besoins spécifiques. Le manque voire l'absence de compétences dans le champ du handicap renforce les difficultés d'intégration de ces jeunes.
- Les parents d'enfants porteurs de handicap rencontrent des difficultés pour trouver une structure d'accueil. Ils sont soucieux de savoir si les professionnels ont des compétences spécifiques dans le champ du handicap pour favoriser l'accueil et l'intégration de leurs enfants dans le groupe.
- Les structures souhaiteraient développer une visibilité institutionnelle afin de pouvoir communiquer sur leur capacité à accueillir des enfants à besoins spécifiques et sur les compétences acquises par leur personnel.

En s'adressant à ce public fragilisé et en raison de sa vulnérabilité, la prise en charge dans ce secteur impose aux professionnels de développer des comportements adéquats : le respect du jeune en situation de handicap en tant que personne à part entière devient un élément majeur.

Que ce soit en établissement spécialisé, à l'école ou à domicile, il est essentiel d'offrir un accompagnement quotidien et adapté aux besoins de chacun.

Cet accompagnement permet d'identifier les principaux handicaps et leurs conséquences, de prendre conscience des représentations et d'adapter ses pratiques aux besoins spécifiques de l'enfant en situation de handicap. Ces éléments contribuent à développer son autonomie et faciliter la socialisation par une intégration dans une communauté d'enfants (ou en milieu ordinaire).

- PUBLIC OU SECTEUR D'ACTIVITES CONCERNES : Toutes personnes exerçant auprès de jeunes en situations de handicap, à savoir : Les professionnels de l'animation et du milieu éducatif : directeurs de centres de loisirs, coordinateurs, animateurs, ATSEM, AVS, AESH, enseignants, psychologues et assistantes sociales scolaires, ...)

Les professionnels de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, assistants maternels, garde d'enfant

Les professionnels du secteur sanitaire, médico-social : éducateurs spécialisés, auxiliaire de vie, ainsi que les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion professionnelle qui souhaitent acquérir des compétences pour intervenir dans le champ de l'inclusion

Cette certification permettra

- De donner à ces professionnels des compétences essentielles sur les fondamentaux du handicap et de l'accueil
- D'accueillir des enfants et adolescents à besoins spécifiques tout au long de la journée
- D'adapter l'accompagnement en fonction des envies et des besoins
- De rassurer les familles sur la qualité d'accueil et le professionnalisme des équipes sur le terrain
- De travailler en étroite collaboration : travail en réseau et en équipe pluridisciplinaire

COMPOSANTES ET DESCRIPTIF

Modalités d'évaluation communes aux 3 compétences

Le candidat prépare en amont un document de 5 pages.

Dans ce document, le candidat doit :

- Relater une situation professionnelle vécue en lien avec le handicap, la poser, l'analyser et proposer une solution.
- Compléter un livret d'accueil permettant le recueil d'informations de l'enfant accueilli en vue de préparer et d'organiser son intégration.

L'évaluation est réalisée par la présentation orale du dossier professionnel par le candidat (20 minutes) suivi d'un entretien technique (15 minutes).

Le jury dispose des guides d'entretien et des grilles d'évaluation pour chaque compétence. Le jury n'interrompt pas la présentation orale. Il dispose des grilles d'évaluation C1, C2 et C3, propres à chacune des compétences, qu'il commence à remplir durant la présentation orale.

La présentation est suivie d'un entretien technique pour lequel le jury dispose d'un guide d'entretien lui permettant de compléter les grilles d'évaluation.

C1 - ACCUEIL ET PROJET PERSONNALISE DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Dans les accueils de loisirs et de jeunes, les écoles et l'ensemble des lieux proposant des activités pour mineurs (clubs, associations, médiathèques), établissement de suivis et de soin, domicile :
PARTICIPER À L'ACCUEIL ET À L'ÉLABORATION DU PROJET INDIVIDUALISÉ DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP PAR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ AFIN DE FACILITER L'INTÉGRATION DE CHACUN AU SEIN DU GROUPE.

Cette compétence s'exerce au moment de la prise de contact avec les parents et/ou avec l'enfant dès son accueil dans la structure, puis tout au long de son intégration.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION <i>Pertinence de l'accueil et du projet personnalisé :</i>
Identifier les différents handicaps (moteur, sensoriel, mental et psychique), leurs conséquences et les besoins associés à chaque enfant afin d'adopter la bonne posture professionnelle pour favoriser l'intégration des enfants à besoins spécifiques	<p>Le jury remplit la grille d'évaluation C1 pendant la présentation orale du candidat (voir grille dans document « Modalités d'examen et évaluation »)</p> <p>Des questions complémentaires sont posées au cours de l'entretien technique permettant de compléter la grille C1</p>	<p>Le candidat identifie les différents handicaps</p> <p>Le candidat identifie les besoins spécifiques des enfants en situation de handicap</p> <p>Le candidat adapte ses savoir-être aux besoins spécifiques de chaque enfant</p> <p>Le candidat adopte une attitude professionnelle adéquate</p>
Prendre en compte l'environnement dans lequel l'enfant évolue et s'appuyer sur les ressources externes en faisant appel au réseau d'acteurs partenaires afin de favoriser l'intégration des enfants au sein du groupe		<p>Le candidat identifie l'environnement de l'enfant</p> <p>Le candidat identifie les ressources externes, les « partenaires » et l'importance du rôle de chacun</p> <p>Le candidat adopte de nouveaux regards, des savoir-faire et savoir être complémentaires sur les attitudes à adopter</p>
Identifier et comprendre les incidences du handicap sur l'entourage proche en tenant compte de la position des parents, de leurs attentes spécifiques pour répondre aux besoins individuels de l'enfant		<p>Le candidat identifie les conséquences du handicap sur l'enfant, la famille, le groupe</p> <p>Le candidat identifie les réactions de l'entourage (famille, institution)</p> <p>Le candidat harmonise la relation avec la famille : savoir cadrer, savoir rassurer</p> <p>Le candidat identifie les besoins de l'enfant</p> <p>Le candidat propose des actions adaptées pour répondre aux besoins spécifiques de l'enfant</p>
Participer à l'élaboration du projet de l'enfant à besoins spécifiques par la mise en place d'outils adaptés pour assurer un accompagnement individualisé et faciliter son intégration dans le groupe		<p>Le candidat identifie maîtrise l'élaboration du plan d'accueil personnalisé</p> <p>Le candidat met en place d'un accompagnement individualisé</p> <p>Le candidat adapte le projet d'accueil aux besoins spécifiques de l'enfant pour favoriser son intégration au sein du groupe</p>
Analyser les différents dispositifs à mettre en place, en suivant le processus d'intégration ; mesurer leurs impacts et sélectionner les plus appropriés en apportant les corrections nécessaires pour favoriser l'intégration des enfants au sein du groupe selon les lieux d'accueil		<p>Le candidat analyse les différents dispositifs à mettre en place pour favoriser l'intégration des enfants au sein du groupe</p> <p>Le candidat identifie les besoins en matière de matériel, d'espaces sécurisés en fonction des contextes et des enfants</p> <p>Le candidat identifie les points positifs et les difficultés rencontrés</p> <p>Le candidat propose des dispositifs adaptés</p>
Analyser son intervention et réajuster son accompagnement en tenant compte de l'évolution des enfants en situation de handicap et des autres pour optimiser leur intégration		<p>Le candidat observe et prend en compte l'évolution de l'enfant</p> <p>Le candidat réalise une analyse objective de sa pratique</p> <p>Le candidat ajuste son accompagnement à la suite de cette analyse</p>

COMPOSANTES ET DESCRIPTIF

C2– CONDUITE DU PROJET D'ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Conduire le projet d'accueil et adapter l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap dans son quotidien, en tenant compte des spécificités de chacun
 Cette compétence permet de mettre en œuvre un accompagnement spécifique en fonction des besoins individuels et de répondre à l'attente du jeune, de ses parents et des équipes.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION <i>Pertinence de la conduite du projet d'accueil et de l'accompagnement individualisé :</i>
Adopter une attitude attentive par une qualité d'écoute favorable à l'expression des besoins individuels pour favoriser l'intégration et le bien-être de l'enfant en situation de handicap	Le jury remplit la grille d'évaluation C2 pendant la présentation orale du candidat (voir grille dans document « Modalités d'examen et évaluation »). Des questions complémentaires sont posées au cours de l'entretien technique permettant de compléter la grille C2	Le candidat met en place des stratégies d'observation Le candidat pose cadre sécurisant basé sur l'écoute
Adapter et mettre en pratique ses savoir-faire et savoir être en fonction des spécificités de l'enfant et de l'environnement : écoute-créativité – autonomie – adaptabilité au travers de divers ateliers afin d'engager une façon de communiquer appropriée avec les enfants à besoins spécifiques et les autres enfants		Le candidat identifie le degré d'autonomie de l'enfant et son besoin d'accompagnement Le candidat identifie les besoins spécifiques de l'enfant au sein des ateliers (mise à jour des critères observables concernant l'enfant en situation de handicap, les autres enfants et leurs interactions) Le candidat individualise et adapte l'accompagnement aux besoins spécifiques des enfants et des contextes Le candidat observe les évolution des enfants en situation de handicap et met en place des stratégies d'accompagnement individualisés Le candidat identifie la différence, les compétences, la singularité, les potentialités de chacun Le candidat propose des projets propices à l'intégration de l'enfant en situation de handicap au sein du groupe sont mis en place
Accompagner l'enfant à besoins spécifique dans le quotidien de ses activités en favorisant le travail en équipe pluridisciplinaire afin de pouvoir apporter des réponses à des situations émotionnelles difficiles		Le candidat adapte l'accompagnement aux besoins spécifiques des enfants Les membres et les fonctions de chacun au sein de l'équipe pluridisciplinaire sont identifiées Les informations sont transmises à l'ensemble de l'équipe L'enfant est accompagné dans sa rencontre avec l'équipe et les autres enfants
Concevoir et adapter les activités d'éveil et de loisirs pour favoriser le développement de chaque enfant en tenant compte des spécificités de chacun : respect du rythme, des besoins et des envies		Les activités proposées respectent le rythme, les besoins spécifiques et les envies de chaque enfant Les projets mis en place sont propices à l'intégration de l'enfant au sein du groupe Les activités sont accessibles et adaptées à l'environnement
Clarifier ses limites professionnelles et poser un cadre d'intervention pour faciliter l'intégration des enfants au groupe en tenant compte des limites de chacun (Utilisation de la reformulation, de la communication posturale, regard, attitudes physiques, attention portée aux modes d'expression de l'enfant etc.).		Les contraintes règlementaires sont identifiées Les limites professionnelles personnelles sont clarifiées Le cadre d'intervention de chacun est respecté
Analyser, évaluer et ajuster ses pratiques (recueil d'informations, observation, écoute, analyse de situation, échange) en adaptant sa posture professionnelle et ses modes de communication selon la nature du handicap des enfants pour favoriser leur bien-être et intégration		Le candidat met en place l'analyse et l'observation de ses pratiques Le candidat met en place des stratégies d'adaptation : posture professionnelle juste, basée sur une approche empathique et sécurisante

COMPOSANTES ET DESCRIPTIF**C3 - FAVORISER LE TRAVAIL EN ÉQUIPE**

Cette compétence vise à harmoniser les pratiques et les échanges

« L'intégration d'un enfant handicapé ne peut être l'affaire d'une personne, c'est obligatoirement la tâche d'une équipe » (Korff-Sausse, 1999)

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
Adopter une posture professionnelle souple, bienveillante et attentive en favorisant l'écoute pour apporter des réponses aux situations émotionnelles difficiles.	<p>Le jury remplit la grille d'évaluation C3 pendant la présentation orale du candidat (voir grille dans document « Modalités d'examen et évaluations).</p> <p>Des questions complémentaires sont posées au cours de l'entretien technique permettant de compléter la grille C3</p>	Le candidat pratique une écoute active et assertive Les bases de la communication sont acquises
Travailler en équipe en communiquant pour assurer un accompagnement de qualité des enfants à besoins spécifiques : recueil d'informations, observation, écoute, analyse de situation, partage et communication		Les informations sont recueillies, analysées et transmises à l'équipe Les règles de confidentialité et de RGPD sont respectées
Développer le travail en équipe pluridisciplinaire notamment médicales et paramédicales en développant sa capacité à réguler la qualité de l'information pour accueillir plus d'enfants		Le candidat identifie l'équipe pluridisciplinaire Les actions avec les équipes sont coordonnées
Transmettre et partager les informations auprès de l'équipe et des familles en communiquant pour améliorer la prise en charge du jeune en situation de handicap et réajuster les pratiques		La communication au sein de l'équipe est mise en place Les informations sont transmises à l'équipe et aux familles Les pratiques sont réajustées pour favoriser la prise en charge Des projets propices à une meilleure intégration au sein du groupe sont mis en place
Prévenir l'épuisement professionnel pour favoriser la motivation des professionnels par la participation aux réunions de travail et au suivi de formations		Le professionnel participe aux réunions de travail (groupes d'analyses de pratiques) et aux formations Le professionnel identifie ses limites professionnelles Le professionnel communique avec les équipes et les partenaires extérieurs La parole de chacun est encouragée (souffrance au travail)